

# Charte d'utilisation de la licence Zemax - OpticStudio

---

# Version 20210928

GL = gestionnaire des licences = Kjetil Dohlen – kjetil.dohlen@lam.fr  
GMZ = gestionnaire MyZemax = Pierre Valvin - pierre.valvin@umontpellier.fr

Zemax Optic-Studio est un outil informatique de conception optique assistée par ordinateur.  
En réponse à l'augmentation conséquente du coût de ce logiciel largement utilisé, le réseau optique photonique (ROP) du CNRS a créé un groupe de travail (GT-ROP) afin de négocier un achat groupé de licences.  
Ainsi un contrat de 29 licences Zemax-OpticsStudio Prémium a pu être négocié pour 3 ans, à partir de Mai 2019.  
La renégociation doit se faire en amont de la fin du contrat en cours.  
Les licences sont gérées de façon commune sur un serveur national de jeton de licences localisé à l'OSU Pythéas de Marseille (le serveur).  
Les licences ont été achetées par un groupe de laboratoires utilisateurs (le groupe).

## 1. Motif de la charte

Cette charte a pour motif de préciser les conditions d'utilisation des licences et d'expliquer les conditions d'entrée et de sortie du groupe.

## 2. Contrat

Les termes généraux sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.zemax.com/terms-and-conditions>.  
Les termes particuliers du contrat sont adossés en PJ de cette charte.

## 3. Bénéficiaires

L'utilisation des licences est réservée à personnes affiliées aux laboratoires du groupe.  
Il n'est pas possible pour un nouvel utilisateur de participer financièrement et donc de disposer d'un jeton d'utilisation.  
Il peut rejoindre le groupe en s'associant à un laboratoire du groupe en se mettant d'accord avec lui sur la façon de partager le jeton.

## 4. Accès aux jetons

Les licences sont de deux types, représentant des coûts de souscription différents :

- **« attribués »** : les utilisateurs doivent pouvoir accéder à leurs jetons sans aucune limite.
  - La souscription se fait pour un nombre entier de jetons
  - Si aucun jeton n'est libre, il doit adresser un message au GL.
  - En fin de session, il est demandé de libérer le jeton, dans la mesure du possible.
- **« occasionnels »** : les utilisateurs peuvent accéder à un jeton à tout moment et pour un temps indéterminé, dans la seule mesure de la disponibilité des jetons.
  - La souscription peut se faire pour un nombre entier de demi-jetons
  - Les utilisateurs ne sont pas prioritaires si aucun jeton n'est disponible.
  - Si un utilisateur attribué a besoin d'une licence, le GL demandera aux utilisateurs occasionnels de libérer un jeton.
  - Les utilisateurs doivent libérer le jeton dès que la session de travail est terminée.

Un non-respect de ces règles de courtoisie entre les utilisateurs sera nécessairement connu du GL et fera l'objet d'une discussion sur les actions à prendre, au sein du groupe de travail.

Afin d'optimiser au mieux la gestion du pack de licences, le GL se réserve le droit d'utiliser un logiciel de suivi.

## 4. Installation et support

L'installation est décrite dans le document accessible sur [rop.cnrs.fr/gt-outils-communs/](http://rop.cnrs.fr/gt-outils-communs/).

Le GL répondra aux questions directes relatives aux problèmes d'installation et d'accès aux jetons.

Tout utilisateur devra avoir un compte auprès de Zemax afin de bénéficier de l'aide en ligne et de télécharger les mises à jour du logiciel. Pour s'y inscrire, envoyer au GMZ les informations suivantes :

Nom / Titre / Mail / Téléphone

Les utilisateurs pourront également poser des questions sur la liste de diffusion [rop-opticaldesign@services.cnrs.fr](mailto:rop-opticaldesign@services.cnrs.fr).

## 5. **Propriété intellectuelle**

La licence est une licence commerciale. Tous les travaux de Recherche, de développement de projet et de publication sont autorisés selon les termes d'utilisation cités plus haut.

## 7. **Remerciements**

Il est demandé de mentionner clairement l'utilisation de Zemax-OpticsStudio dans la présentation des résultats de vos travaux dans la partie "méthode", sous la forme d'une phrase du type :

"Optical simulations have been performed with Zemax OpticStudio."

## **Annexe 1 : termes particuliers du contrat**

- Les 25 licences du CNRS sont de type Premium et fonctionneront de manière perpétuelle.
- Les licences peuvent être installées séparément ou sur un serveur national du CNRS.
- Le contrat de support de 3 ans inclut les mises à jour du logiciel OpticStudio et l'assistance technique.
- À la fin du contrat, une remise de prix de 80% sur le prix catalogue du support technique pour un renouvellement des licences avant expiration (Current). Les licences peuvent être distribuées individuellement.